Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

ENQUÊTE AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJET « QUE SONT-ILS DEVENUS ? »

OBSERVATOIRE ENTREPRENEURIAT 2024

Source : MCTE & CCI de Maine-et-Loire

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

COLLECTE

Mode de collecte

Un questionnaire en ligne

Population cible

Les **porteurs de projet** ayant sollicité les services de la **MCTE** ou participé à un évènement (RDV individuel, atelier….) **entre 2021 et 2023** dans le cadre de leur projet de création d'entreprise.
L'enquête a pour objectif d'en savoir plus sur leur situation actuelle après ce passage à la MCTE.

2 301

questionnaires remplis

Taux de retour = **35%**
***+12 points** par rapport à 2023*

63% sont des femmes

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

PROJET DE CRÉATION

UN PROJET LANCÉ DANS 1 CAS SUR 2

48% ont concrétisé leur projet

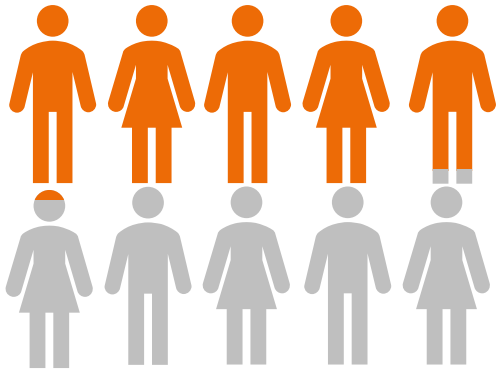

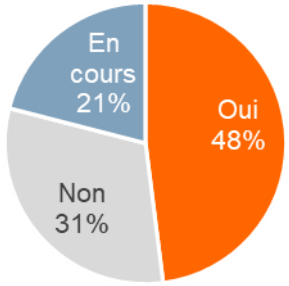

Répondants : **2 301**
Libellé de la question : avez-vous concrétisé votre projet ?

Part des porteurs ayant concrétisé leur projet

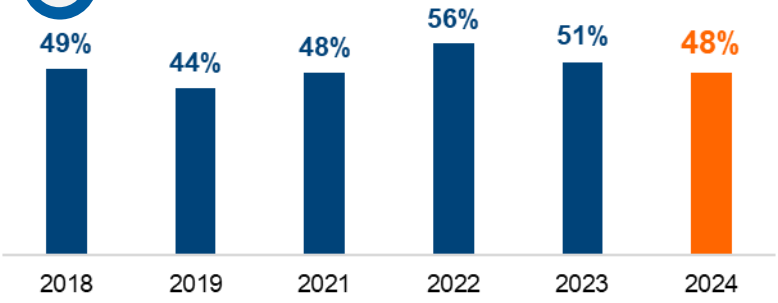

Parmi les porteurs de projet ayant sollicité les services de la MCTE en 2021, 2022 et 2023, près de la **moitié** est allée au bout du processus de création d'entreprise. La démarche de création est très récente pour la majorité des répondants à l'enquête : **près des deux tiers** ont commencé leur nouvelle activité en **2023** ou **2023**.
Pour **1 répondant sur 5**, le **projet est toujours en cours**. Enfin, environ **30%** n'avaient en revanche **pas encore lancé leur projet** au moment de l'enquête (avril 2024).

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

NON CONCRÉTISATION

LES RAISONS PERSONNELLES, 1ER MOTIF

38% des répondants ont mis leur projet en sommeil pour raisons personnelles ou familiales

Non concrétisation, principaux motifs

1. **Mise en sommeil pour raisons personnelles ou familiales**
2. Démarrage reporté
3. Période actuelle non propice
4. Projet non viable (étude de marché)
5. Projet toujours en cours
6. Echec des recherches de financement

Autres raisons : retour à l'emploi salarié (CDI en large majorité), retraite…

Répondants : **679**
Libellé de la question : si non, pour quelles raisons votre projet n'a-t-il pu se concrétiser ?

La **situation personnelle** ou **familiale** reste le premier frein à la création d'entreprise. 38% des répondants n'ayant pas concrétisé leur projet avancent cet argument (contre 44% en 2023).
Le **contexte actuel** (inflation, crise énergétique, contexte géopolitique…) n'est pas propice pour certains au lancement d'un projet entrepreneurial. Des **arbitrages financiers** (étude de marché, recherche de financement…) ont également pu contraindre à renoncer.

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

NON CONCRÉTISATION
UNE FORTE CAPACITÉ À REBONDIR

62% la part des répondants ayant rebondi après la non-concrétisation de leur projet

Rappel résultat 2023
71%

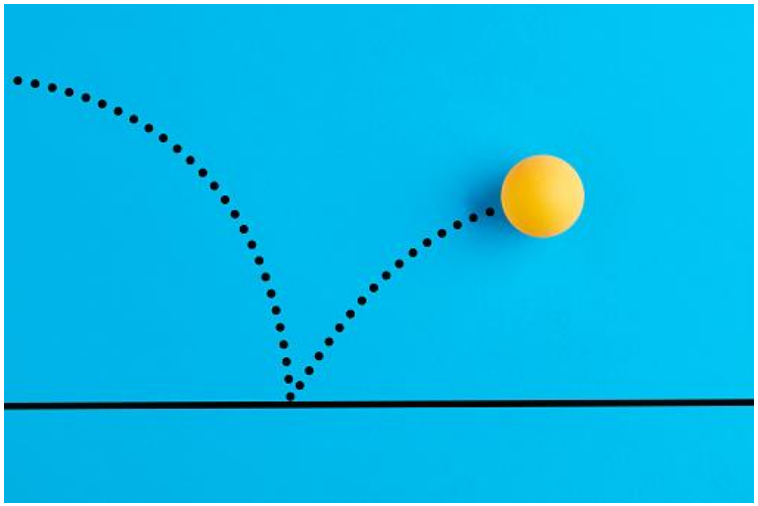

Nouveaux projets

Retour à l'emploi (44%)

Reconversion professionnelle (18%)
Recherche d'emploi (15%)
Autre projet de création d'entreprise (9%)
Reprise de formation (7%)

Autres raisons : retour à l'emploi salarié, maintien de l'emploi actuel, retraite…
…

Répondants : **419**
Libellé de la question : cette non-concrétisation de projet entrepreneurial vous a permis de rebondir ? Si oui, sur quel(s) projet(s) ?

Plus de **6 porteurs de projet sur 10** ont réussi à rebondir au niveau professionnel suite à la non-concrétisation de leur projet de création/reprise. Le **retour à l'emploi** constitue la principale option pour eux. D'autres ont fait le choix de se réorienter, voire de reprendre une formation. Malgré cette bonne capacité de rebond, une partie des répondants (38%) n'avait pas de perspective suite l'abandon du projet de création.

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

PROJET CONCRÉTISÉ

4 PROJETS SUR 10 SUR ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

95% des activités ont été implantées en Maine-et-Loire

Hors département

Loire-Atlantique (17 citations)
Vendée (15)
Sarthe (5)
…

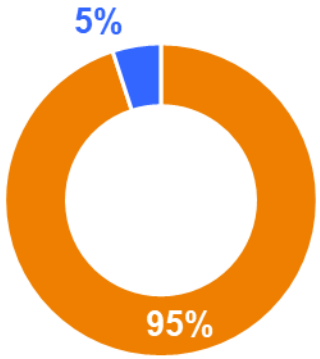

Maine-et-Loire

Répondants : **1 045**
Libellé de la question : sur quelle commune avez-vous implanté votre activité ?

TOP 5 des communes

1- Angers (24%)
2- Cholet (6%)
3- Saumur (4%)
4- Chemillé-en-Anjou (3%)
5- Sèvremoine (3%)
…

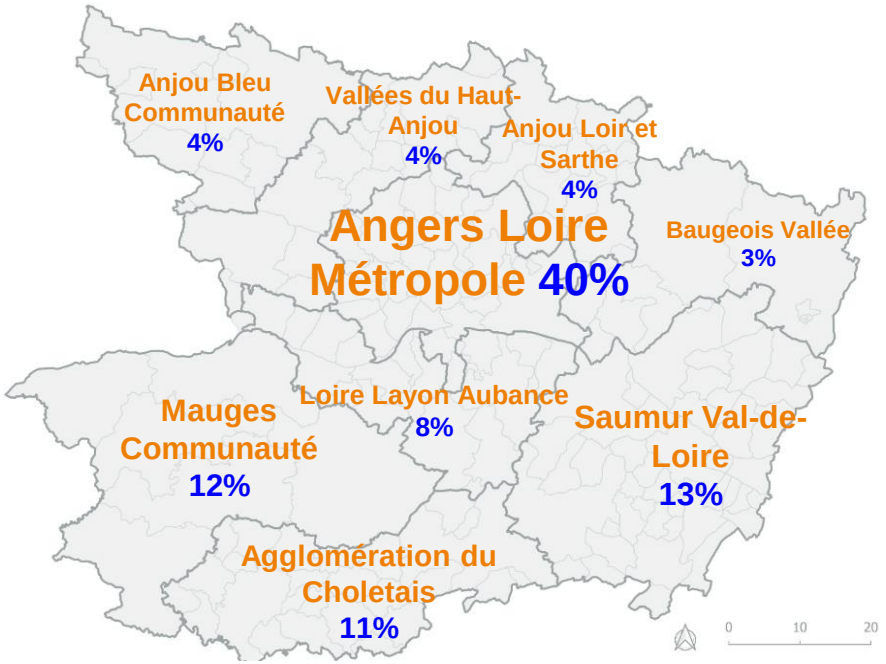

95% des porteurs de projets passés par les MCTE d'Angers, Cholet ou Saumur ont implanté leur activité au sein du département de **Maine-et-Loire**. **Angers Loire Métropole** représente 40% des concrétisations de projet. **Angers** regroupe à elle seule un quart des implantation départementales.

LIEU DE TRAVAIL

PLUS DE LA MOITIÉ EXERCE À DOMICILE

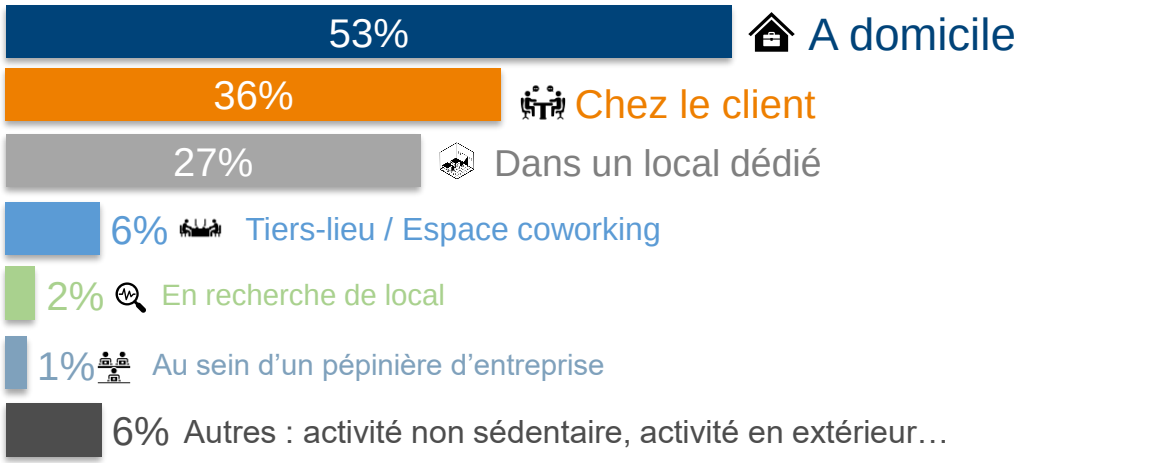

Répondants : **1 036**
Libellé de la question : où exercez-vous votre activité ?

Plus de la moitié des nouveaux chefs d'entreprise pratique leur activité au sein de **leur propre logement** (**53%**). Si cette option permet notamment de limiter les frais de déplacement et favorise une certaine souplesse de fonctionnement, elle peut également s'avérer être un choix contraint. **2%** des répondants sont d'ailleurs en **recherche de local**.
Plus d'un tiers des dirigeants n'a pas d'implantation professionnelle fixe (**activité exercée chez le client**). Environ **un quart dispose d'un local** ou bureau dédié à l'activité.
Peu ont recours aux **tiers-lieux** ou espaces de **coworking**.
Le lieu de travail est bien évidemment très dépendant du secteur d'activité de la micro-entreprises : activités de services pratiquées par exemple plus facilement à domicile mais chez le client pour le secteur du BTP ou encore de la formation/enseignement.

CRÉATIONS OU REPRISES ?

UNE LARGE MAJORITÉ DE CRÉATIONS

94% sont des créations pures

Répondants : **1 037**
Libellé de la question : s'agit-il d'une création ou d'une reprise ?

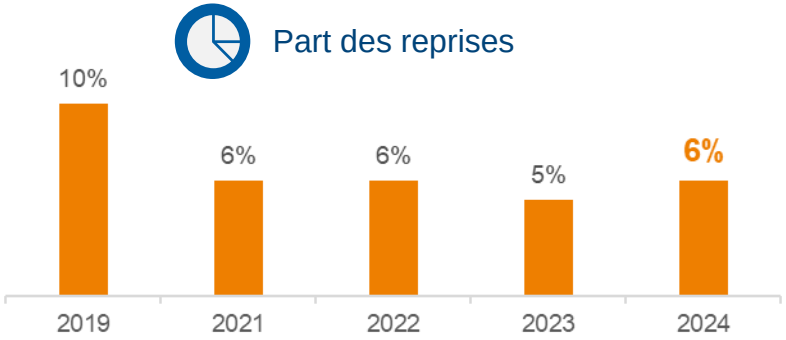

La **création** a très nettement les faveurs des répondants : **94%** des nouvelles structures ont vu le jour sous cette forme. Si la **reprise** reste moins répandue (**6%**), sa part s'élève cependant à 22% pour le secteur de l'hôtellerie-restauration et à 18% pour le commerce.

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

SECTEURS D'ACTIVITÉ

LES PRESTAIRES DE SERVICES ET LES PROFESSIONS LIBÉRALES TOUJOURS TRÈS PRISÉS

Top 10 des secteurs

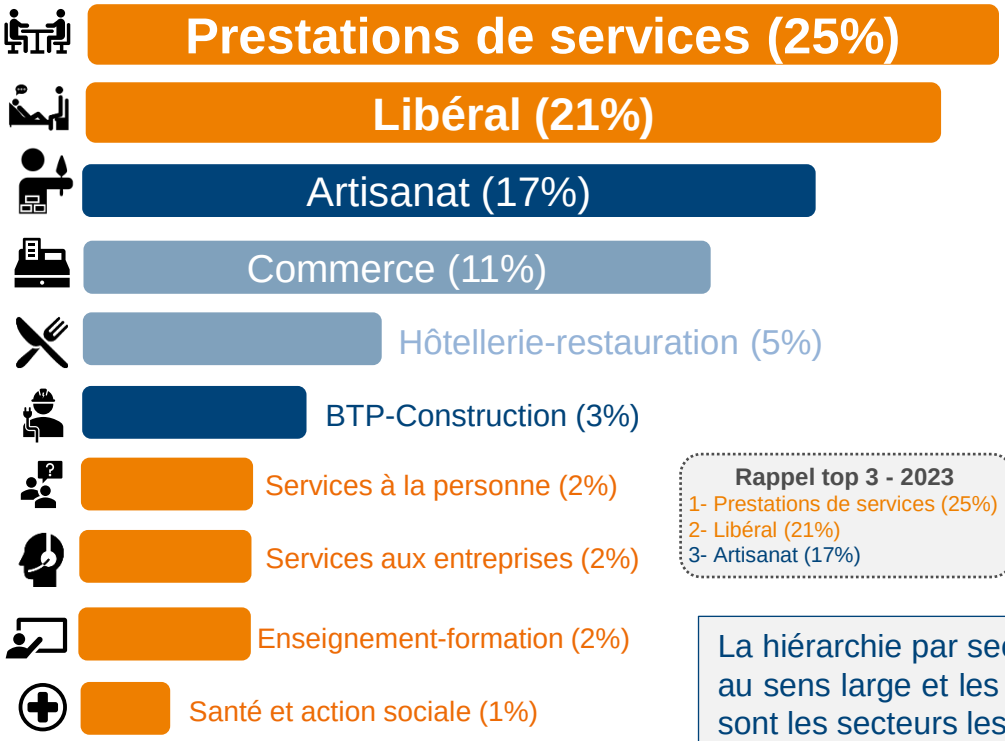

Répondants : **1 107**
Libellé de la question : dans quel secteur d'activité ?

Rappel top 3 - 2023
1- Prestations de services (25%)
2- Libéral (21%)
3- Artisanat (17%)

La hiérarchie par secteur évolue peu. Comme en 2022 et 2023, les **services** au sens large et les **professions libérales** (médical, paramédical, conseil…) sont les secteurs les plus ciblés par les porteurs de projet.
L'**artisanat** et, à un degré moindre, le **commerce** demeurent également des secteurs attractifs pour les entrepreneurs.

FORME JURIDIQUE

MICRO-ENTREPRISE : UN ENGOUEMENT QUI NE FAIBLIT PAS

60% ont choisi la micro-entreprise comme forme juridique

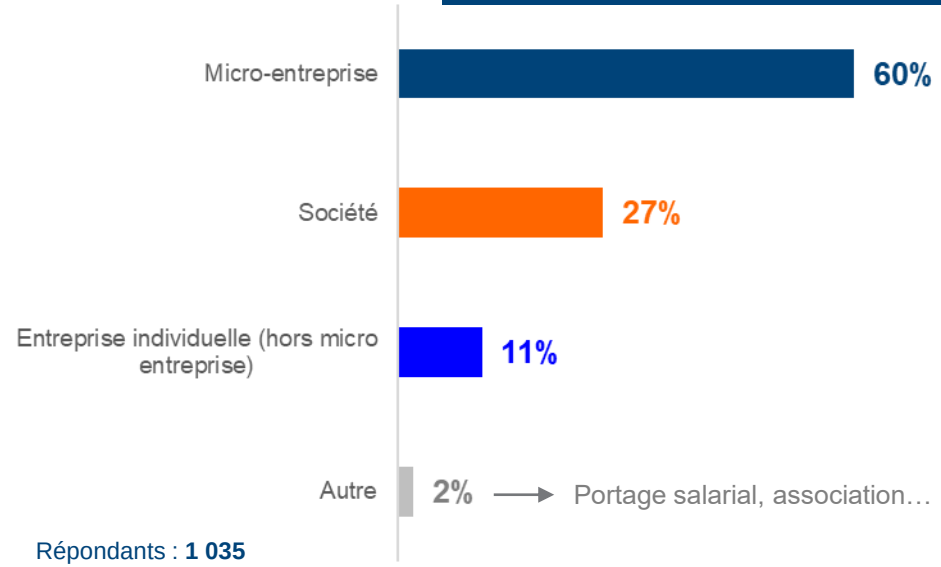

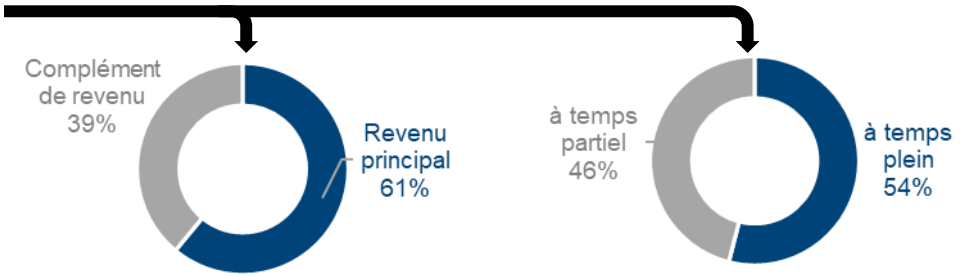

Répondants : **1 035**
Libellés des questions : quelle est la forme juridique de votre entreprise ?
Si micro-entreprise, s'agit-il ?

La **micro-entreprise** est toujours un régime attractif. **6** porteurs de projet sur **10** ont opté pour cette forme juridique au moment de lancer leur entreprise (+2 points par rapport à la consultation de 2023). Cette proportion s'élève à 76% pour les professions libérales et à 68% pour l'artisanat.
La micro-entreprise constitue la **principale source de revenus** dans plus de 6 cas sur 10 (part stable par rapport à 2022). Mais seuls **54%** des micro-entrepreneurs travaillent à **temps plein** dans le cadre de cette nouvelle activité.

CERTAINES ENTREPRISES DÉJÀ DANS UNE DYNAMIQUE DE RECRUTEMENT

7% ont effectué des recrutements

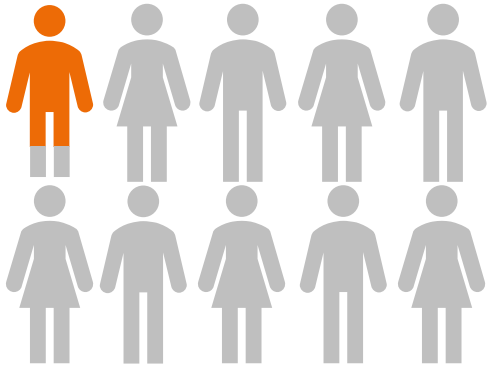

Répondants : **1 032**
Libellés des questions : avez-vous effectué des recrutements ? Si oui, combien ?

Part des entreprises ayant recruté

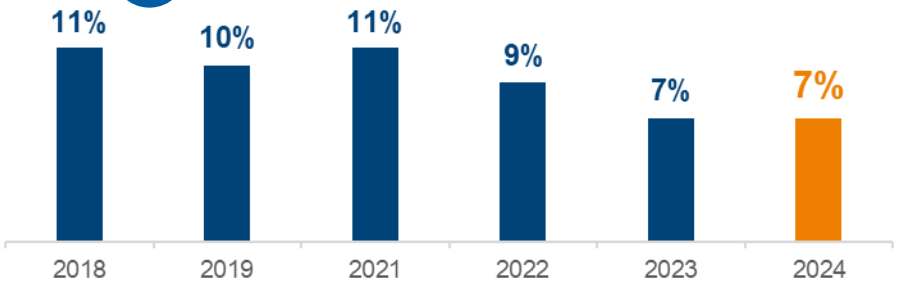

2,6

le nombre moyen de personnes recrutées parmi les entreprises générant de l'embauche au démarrage

Comme en 2023, **7%** des entreprises avaient déjà **renforcé leurs effectifs** au moment de l'enquête.
Le **nombre moyen de recrutements** par entreprise diminue légèrement : **2,6** en 2024 contre 2,8 l'année précédente. Parmi les nouvelles structures employeuses, près de la moitié (45%) n'avait jusqu'à présent embauché qu'une seule personne. L'hôtellerie-restauration est toujours le secteur qui génère proportionnellement le plus de recrutements : 30% des entreprises appartenant à cette catégorie avait déjà embauché au moment de l'enquête.

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

DÉMARRAGE D'ACTIVITÉ

UN PEU MOINS DE DIFFICULTÉS RESSENTIES

33% font part de difficultés au démarrage de l'activité

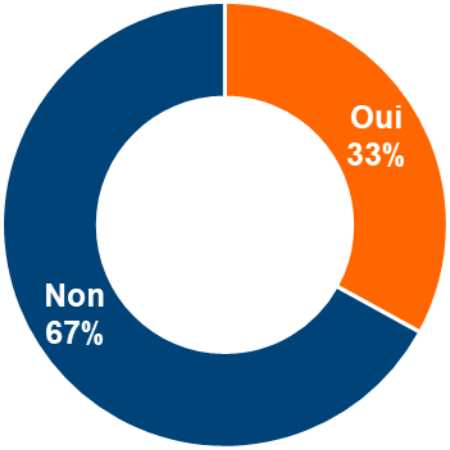

Rappel des résultats
2023 : **oui = 45%**
2022 : **oui = 46%**
2021 **: oui = 51%**

Répondants : **1 031**
Libellés des questions : depuis le démarrage de votre activité, avez-vous rencontré des difficultés ? Si oui, lesquelles ?

Principales difficultés exprimées

1. **Prospection / manque de clientèle**
2. **Notoriété / se faire connaitre**
3. Manque de revenus / chiffre d'affaires insuffisant
4. Démarches administratives
5. Communication…

Un tiers des répondants déclare avoir rencontré des **difficultés** lors du démarrage de l'entreprise. La situation tend à s'améliorer par rapport à 2023. Pour rappel, cette part s'établissait à 45%. Le BTP-construction semble être le secteur le plus exposé : 45% des répondants ont fait part de difficultés au début de l'activité.
Comme en 2023, **se constituer une clientèle** est la première difficulté identifiée par les répondants à l'enquête. Le **déficit de notoriété** est également un frein important lors du démarrage de l'activité. Un certain nombre de dirigeants d'entreprise déplorent par ailleurs un **manque de revenus**.
A noter que **29%** des répondants évoquant des difficultés souhaitent **être recontactés par un conseiller**.

SITUATION AU MOMENT DU LANCEMENT

UNE MAJORITÉ DE DEMANDEURS D'EMPLOI

60% étaient demandeurs d'emploi ou inactifs au moment du lancement du projet

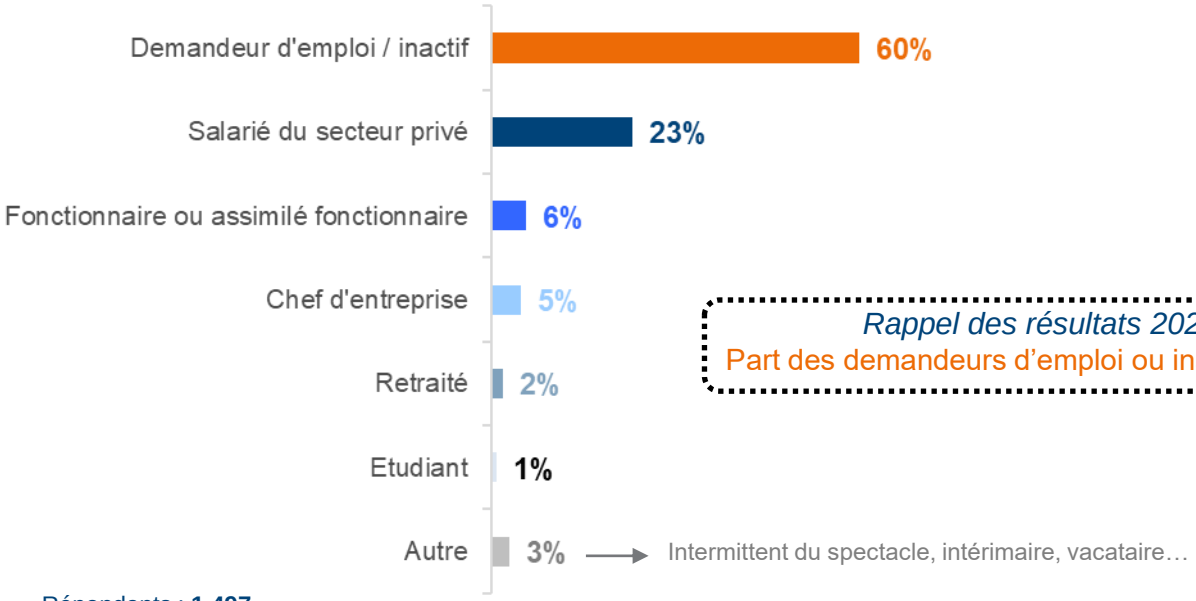

Rappel des résultats 2023
Part des demandeurs d'emploi ou inactifs = **64%**

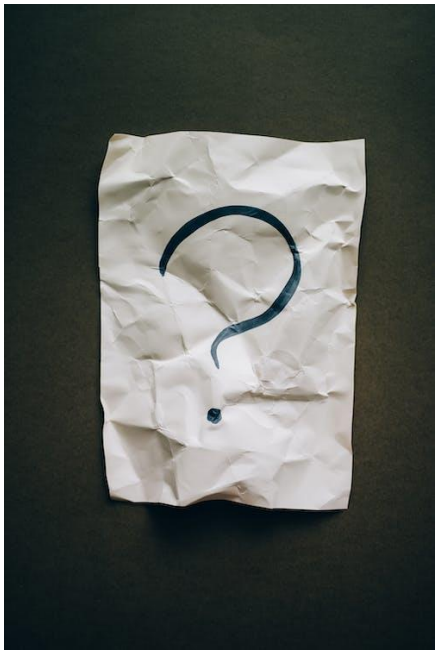

Répondants : **1 497**
Libellé de la question : situation professionnelle au moment du lancement

6 porteurs de projet sur 10 étaient **demandeurs d'emploi** ou **inactifs** au moment de lancer les premières démarches de création d'entreprise. Cette part diminue de 4 points par rapport à l'enquête de 2023. Créer son entreprise reste malgré tout toujours l'occasion de créer son propre emploi.
A noter que **près d'un quart des répondants** était **salarié du privé** alors qu'une minorité **(5%)** avait déjà une expérience à la tête d'une entreprise

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

DÉMARRAGE D'ACTIVITÉ

LA DIFFICULTÉ DE « SE FAIRE » UN RÉSEAU

31% estiment avoir rencontré des difficultés pour se faire connaitre ou accéder à un réseau au moment du lancement du projet

Conseils ou compétences faisant défaut au démarrage du projet

1. **Accès à un réseau, se faire connaitre (31%)**
2. Organisation administrative et comptable (27%)
3. Communication (17%)
4. Démarche commerciale (16%)
5. Conseils sur les financements possibles (14%)
6. Conseils sur l'étude de marché (11%)
7. Conseils sur l'étude prévisionnelle (10%)
8. Conseils sur la recherche de local (6%)

Répondants : **1 469**
Libellé de la question : qu'est-ce que vous a manqué au moment de votre lancement en termes de conseils et / ou compétences ?

26% déclarent n'avoir eu **aucun manque** au moment du lancement

Plus de **3 jeunes dirigeants sur 10** auraient aimé bénéficier de conseils pour se constituer un **réseau** et renforcer la **notoriété** de leur entreprise lors du démarrage. Les autres manques identifiés portent notamment sur l'organisation administrative et comptable, la communication ou encore la démarche commerciale. A noter qu'environ **un quart des porteurs de projet** estime n'avoir eu **aucun manque** au moment du lancement.

ACCOMPAGNEMENT MCTE

UNE CLARIFICATION DES ÉTAPES DU PROJET

72% estiment que l'accompagnement de la MCTE leur a apporté une plus grande clarté par rapport au parcours entrepreneurial

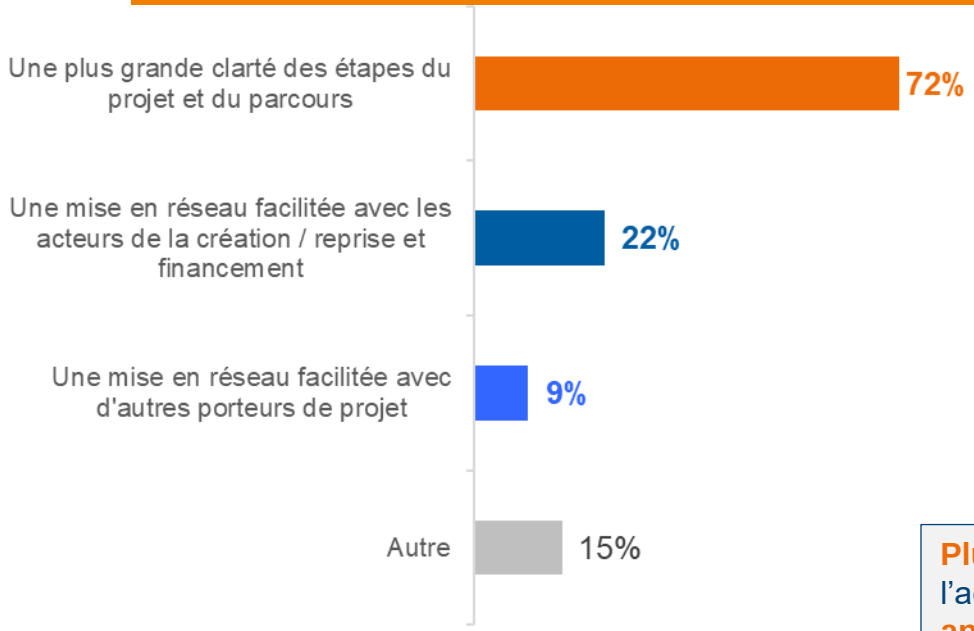

Répondants : **1 008**
Libellé de la question : quelle utilité retirez-vous de l'accompagnement de premier niveau de la MCTE ?

Plus de 70% des porteurs de projet estiment que l'accompagnement de la MCTE leur a permis de **mieux appréhender les étapes successives de leur projet** entrepreneurial. Un peu **plus de 20%** des entrepreneurs ont apprécié la **mise en réseau** avec les différents **acteurs de la création / reprise**.

ACCOMPAGNEMENT MCTE

UN BON NIVEAU DE SATISFACTION

76% sont globalement satisfaits de de la MCTE

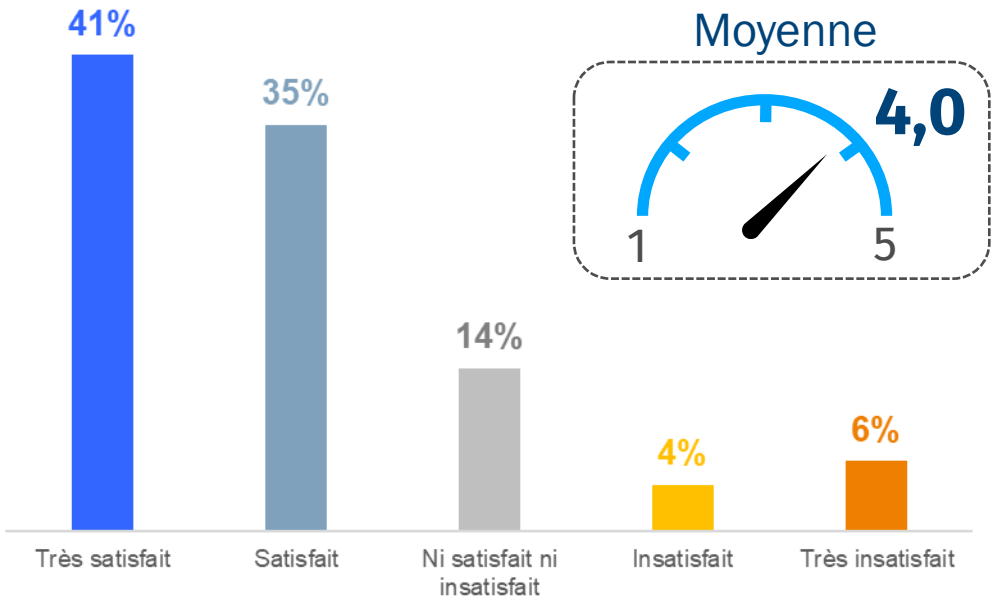

Répondants : **1 007**
Libellé de la question : comment évaluez-vous la MCTE ?
1 : très insatisfait à 5 : très satisfait

Plus de trois quarts des créateurs d'entreprise affichent un **ressenti positif** à l'égard de la MCTE. **76% en sont globalement satisfaits**, soit une note moyenne de 4 sur une échelle de 1 à 5. A noter que l'indicateur est équivalent selon le statut (micro-entrepreneur, société, entreprise individuelle hors micro-entreprise).

ACCOMPAGNEMENT/FINANCEMENT

UN RÉSEAU DYNAMIQUE DE STRUCTURES

La CCI et la BGE sont toujours les deux premières structures d'accompagnement sollicitées par les porteurs de projets

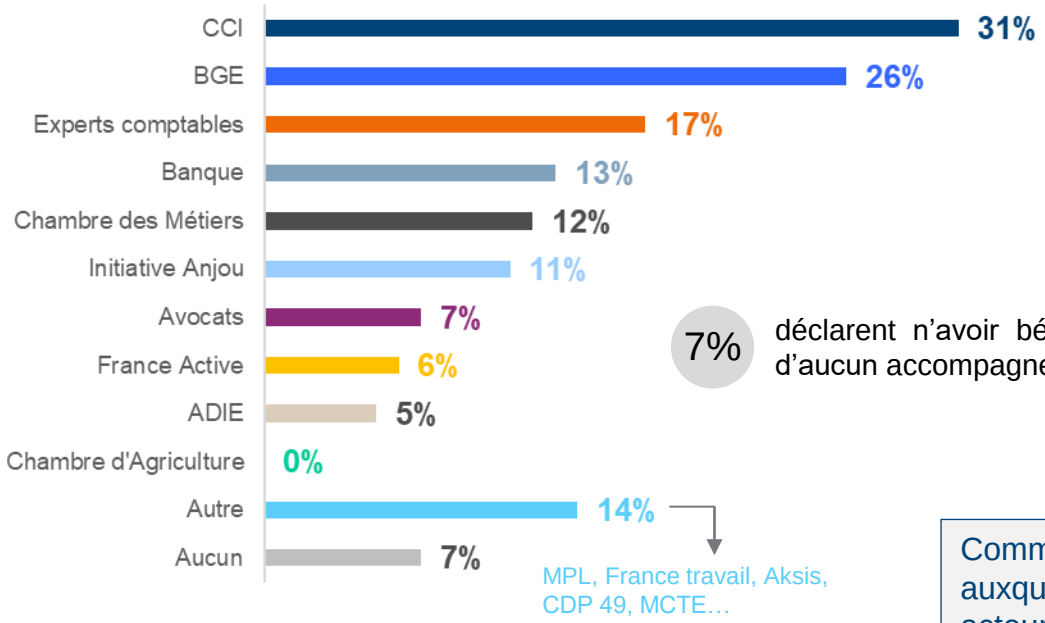

7% déclarent n'avoir bénéficié d'aucun accompagnement

Répondants : **1 001**
Libellé de la question : par quelles structures de l'accompagnement et / ou du financement à la création / reprise avez-vous été accompagné ?

Comme en 2023, la **CCI** et la **BGE** sont les deux structures auxquelles les porteurs de projet font le plus appel parmi les acteurs de l'accompagnement et / ou du financement à la création / reprise. Le réseau d'intervenants et experts est assez dense. Les **experts comptables** ou encore les **banques** jouent également un rôle important.

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

DES STRUCTURES TOUJOURS EN ACTIVITÉ

95% des entreprises étaient toujours en activité au moment de l'enquête

Rappel des résultats 2023
Toujours en activité = **95%**

Les deux secteurs les plus touchés par l'arrêt d'activité :
Commerce = 7%
Hôtellerie-restauration = 7%

Répondants : **1 001**
Libellé de la question : à ce jour, votre entreprise est-elle toujours en activité ?

Seules **5%** des entreprises **n'étaient plus en activité** au moment de la passation du questionnaire en avril 2024. Pour rappel, l'enquête portait sur les porteurs de projet ayant sollicité les services de la MCTE ou participé à un évènement entre 2021 et 2023.

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

RSE
UNE DÉMARCHE À FAIRE CONNAITRE

40% des porteurs de projet connaissent le principe de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

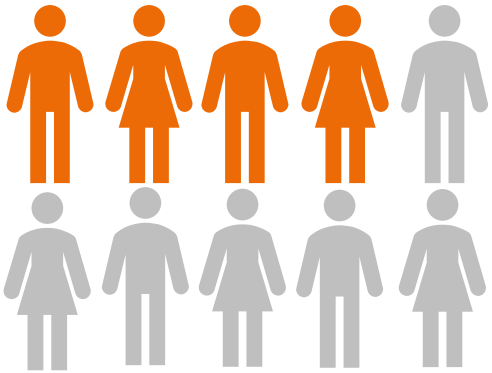

+1 point par rapport à 2023

Rappel des résultats
2023 : **oui = 39%**
2022 : **oui = 33%**

RSE
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Répondants : **1 456**
Libellé de la question : connaissez-vous le principe de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ?

Le principe de la **RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises) **n'est pas connu par la majorité des d'entrepreneurs** : **40%** des répondants à l'enquête, soit 1 point seulement de plus qu'en 2023. Les créateurs sous forme de **société** disposent toujours d'un meilleur niveau de connaissance que les micro-entrepreneurs. Au sein de certains secteurs, la marche de progression pour faire connaitre la démarche reste importante. C'est le cas de l'artisanat et de la construction / BTP. A l'inverse, les professionnels de l'**hôtellerie/restauration** sont plus sensibles au sujet.

Connaissance de la RSE

Secteur	
Hôtellerie / Restauration	**47%**
Commerce	44%
Libéral	44%
Prestations de service	41%
Artisanat	30%
BTP / Construction	29%

Statut	
Société	**53%**
Autre entreprise individuelle	37%
Micro-entreprise	35%

RSE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 1ÈRE CONSIDÉRATION

47% ont intégré des dimensions environnementales, économiques et/ou humaines dans leur projet d'entreprise

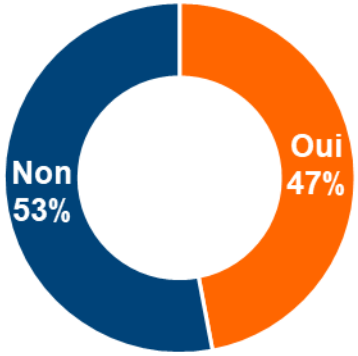

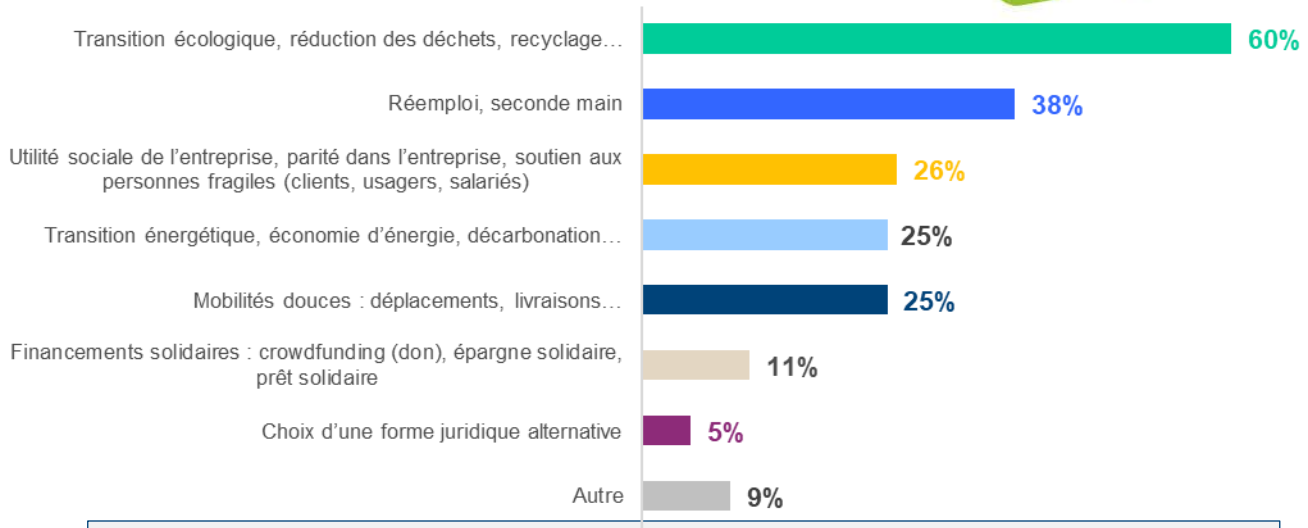

Part du oui :

Micro-entreprise = 38%
Société = 54%

« Connaissent la RSE » = **63%**
« Ne connaissent pas la RSE » = **36%**

Répondants : **1 453**
Libellés des questions : avez-vous intégré dans votre projet d'entreprise des dimensions environnementales, économiques et / ou humaines ? Si oui, lesquelles ?

Près de la moitié (47%) des répondants déclare avoir intégré des dimensions **environnementales**, **économiques** et/ou **humaines** dans leur projet d'entreprise. La priorité a été plus particulièrement donnée à la thématique de la **« transition écologique-réduction des déchets-recylage »** : 60% des citations. Le **« réemploi-seconde main »** est également un enjeu important pour les entrepreneurs (38% des réponses).

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

ENQUÊTE AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJET « QUE SONT-ILS DEVENUS ? »

OBSERVATOIRE ENTREPRENEURIAT 2024

SYNTHESE

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

A RETENIR

48% des porteurs de projet passés par la MCTE ont créé leur entreprise

62% ont déjà réussi à rebondir parmi ceux n'ayant pas concrétisé leur projet

95% ont implanté leur entreprise en Maine-et-Loire

Plus de la moitié exerce leur activité à domicile

60% sont des micro-entrepreneurs

Pour 61% d'entre eux, la micro-entreprise constitue la principale source de revenus

60% étaient demandeurs d'emploi / inactifs au moment du lancement

23% sont des salariés du secteur privé, 6% des fonctionnaires ou assimilés fonctionnaires

MCTE **76%** sont globalement satisfaits de la MCTE

RSE **40%** des créateurs connaissent le principe de la RSE (+1 point par rapport à 2023)

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

LES 12 POINTS CLEFS

- **Près de la moitié des porteurs de projet (48%)** passés par la MCTE a créé son entreprise.
- Parmi les porteurs de projet n'ayant pas concrétisé leur projet, **62%** ont déjà réussi à rebondir au niveau professionnel (retour à l'emploi salarié, reconversion…).
- **95%** des entreprises ont été implantées en **Maine-et-Loire**. La majorité (**53%**) travaille par ailleurs **à domicile**.
- La **création pure** a largement les faveurs des entrepreneurs (**94%**).
- La **micro-entreprise** attire toujours : **60%** ont effet adopté cette forme juridique. Elle constitue pour eux la **principale source de revenus** dans plus de 6 cas sur 10.
- **7%** des dirigeants ont déjà effectué des **recrutements** au sein de leur nouvelle entreprise.
- **1 répondant sur 3** a rencontré des **difficultés** lors du démarrage de l'entreprise. La prospection et la constitution d'une clientèle est le premier frein identifié.
- Plus de **3 entrepreneurs sur 10** déplorent des difficultés pour **se faire connaitre** ou accéder à un **réseau** au moment du lancement du projet
- Créer son entreprise est toujours l'occasion de créer son propre emploi. **60%** étaient en effet **demandeurs d'emploi** ou **inactifs** au moment de lancer les premières démarches de création d'entreprise.
- **76%** des porteurs de projet sont globalement satisfaits de la **MCTE**.
- La **CCI** et la **BGE** sont toujours les structures d'accompagnement les plus sollicitées par les porteurs de projets
- **40%** des créateurs connaissent le principe de la **RSE** (+1 point par rapport à 2023)

Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

OBSERVATOIRE ENTREPRENEURIAT 2024